93 LE DISTRICT 1980

À l'attention des Présidents(tes) de clubs,

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Seine-Saint-Denis de football. Celle-ci se tiendra le :

LUNDI 15 DECEMBRE 2025 à partir de 18H30
Mairie de Tremblay-en-France
Salle du Conseil
18 bd Hôtel de Ville
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Accueil et vérification des pouvoirs à partir de 18h30
- Quorum
- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président à 19h00
- Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Décembre 2024 (Publié sur le site du District, le 28 novembre 2025)
- Lecture et approbation du rapport moral 2024/2025
- Point financier
 - ✓ Lecture et approbation du bilan et du compte de résultat 2024/2025
 - ✓ Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes 2024/2025
 - ✓ Lecture et approbation du budget prévisionnel 2025/2026 et 2026/2027
- Election des nouveaux membres au Comité de Direction
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments sportifs les plus cordiaux.

Le Président

M. Ahmed HADEF

Extraits des Règlements et Statuts: Nous vous rappelons que seuls les clubs à jour de leurs cotisations 2024/2025 pourront voter. Attention, dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, confiez votre pouvoir à un club qui vous représentera ou transmettez votre pouvoir aux services administratifs du District.

Toute personne suspendue ne pourra prendre part aux votes.

Sans cette démarche, votre club se verra sanctionné par une amende statutaire (Article 12.3 des Statuts du District)